



Module 2 : La justice restaurative en action **Animation de rencontres détenus ou condamnés / victimes**

(donnant lieu à la délivrance d'un certificat par l'ENAP)

Objectifs de la formation

Expérimenter la mise en œuvre et l'animation d'une rencontre.

Public

Personnes ayant suivies le module 1 et inscrites dans un projet.

Prérequis

Inscription sur dossier

Contenu

La formation à l'animation aborde les points essentiels à la mise en place et à l'animation des rencontres détenus ou condamnés – victimes :

- Rôle des différents acteurs du dispositif
- Préparation des rencontres avec les personnes victimes et avec les personnes détenues
- Animation de la session de rencontres restauratives
- Travail sur les étapes clés de la session de rencontres
- Retours d'expériences
- Mises en situation.

16 stagiaires maximum

Durée en heures

4 jours = 30 heures – de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Date et lieu

à Paris

- du 17 au 20 septembre 2019
- du 26 au 29 novembre 2019

Formation animée par :

l'Institut français pour la justice restaurative - IFJR

Méthodes et outils pédagogiques

Apports de connaissances, présentation de la méthodologie, retour d'expériences, mises en situation.

Coût

- Adhérents France Victimes : 450 €
- Partenaires : 500 €

Coût intra : 6 500 €

Évaluation

Évaluation écrite sur le déroulement de la formation et l'adéquation avec les attentes.

Remise d'une attestation individuelle de formation et du certificat d'animateur si conditions acquises.

